

Association
RESEAU ENTREPRENDRE
24 Avenue Gustave Delory
59100 ROUBAIX

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31/12/2012

- *Rapport sur les comptes annuels*
- *Rapport spécial sur les conventions réglementées*

Association
RESEAU ENTREPRENDRE
24 Avenue Gustave Delory
59100 ROUBAIX

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2012

Association RESEAU ENTREPRENDRE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2012

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association RESEAU ENTREPRENDRE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 2.4 reprise dans l'annexe indique le montant des produits à recevoir. Nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués et la correcte évaluation de ce montant.

Association RESEAU ENTREPRENDRE
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2012

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Villeneuve d'Ascq,
Le 27 mars 2013

Pour Mazars aCéa


Christophe SEGARD
Associé

**ASSOCIATION
RESEAU ENTREPRENDRE
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2012**

SOMMAIRE

Bilan

Compte de résultat

Annexe

1. Règles et méthodes comptables

1.1 Immobilisations

1.2 Créances

1.3 Fonds propres

1.4 Fonds dédiés

2. Compléments relatifs au bilan

2.1 Immobilisations corporelles, amortissements et provisions

2.2 Etat des créances et autres créances à la clôture de l'exercice

2.3 Etat des dettes à la clôture

2.4 Comptes de régularisation actif et passif

3. Compléments relatifs au compte de résultat

3.1 Ventilations des subventions et des donations acquises par financeur

3.2 Ventilation de l'effectif salarié de l'association

3.3 Droits individuels à la formation

3.4 Engagements pris en matière de retraite

3.5 Bénévolats

BILAN

ACTIF		Exercice N			Exercice N-1	
		Brut	Amortissements et provisions (à déduire)	Net	Net	
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et de développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires		935 368	426 767	508 601	411 594	
Fonds commercial (1)						
Autres		20 100	5 710	14 390	1 266	
Immobilisations incorporelles en cours		11 338		11 338	96 968	
Avances et acomptes						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations corporelles:					
	Terrains					
	Constructions					
	Installations techniques, matériels, et outillage industriels					
	Autres		96 603	47 086	49 518	55 157
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	Immobilisations financières (2)					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts		984 366	31 721	952 645	758 998	
Autres		464		464	1 519	
Total I		2 048 240	511 283	1 536 956	1 325 502	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :					
	Matières premières et autres approvisionnements					
	En cours de production [biens et services] (c)					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances (3) :					
	Créances clients (a) et comptes rattachés (d)		518 169	40 105	478 064	223 709
	Autres		1 112 037	80 540	1 031 496	1 749 507
	Valeurs mobilières de placement (e):					
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		910 677		910 677	520 709	
Charges constatées d'avance		86 722		86 722	35 298	

Total II	2 627 605	120 645	2 506 959	2 529 223
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 675 844	631 929	4 043 916	3 854 725
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à moins d'un an (brut)				

MAZARS - ACEA SA
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
RCS Lille B 326 637 204

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds propres			
	Fonds associatifs sans droit de reprise	1 269 986	1 269 986
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	725 511	720 885
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice [excédent ou déficit]	8 361	4 626
Autres Fonds associatifs			
	Fonds associatifs avec droit de reprise	794 500	576 000
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total I	2 798 358	2 571 497
Provisions pour risques et charbes, Fonds dédiés			
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés	321 000	246 000
	Total II	321 000	246 000
DETTES (1)			
	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès établissements de crédits (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses (3)		
	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	370 651	487 408
	Dettes fiscales et sociales	295 290	287 512
	Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
	Autres dettes	241 950	253 833
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance (1)	16 667	8 475
	TOTAL III	924 557	1 037 228
Ecarts de conversion passif (IV)			
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	4 043 916	3 854 725
(1)	Dont à plus d'un an		
	Dont à moins d'un an	924 557	1 037 228
(2)	Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

Compte de résultat

	Exercice N	Exercice (N-1)
Produits d'exploitation (1):		
Ventes de marchandises	0	0
Production vendue (biens et services) (a)	0	0
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	0	0
Production stockée (b)	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	2 184 564	1 985 777
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	176 296	390 677
Collecte		
Cotisations	791 035	675 203
Autres produits	329 495	486 115
Total des produits d'exploitation (I)	3 481 390	3 537 772
Charges d'exploitation (2):		
*Autres achats et charges externes	1 218 316	1 271 235
Impôts, taxes et versements assimilés	151 470	161 034
Salaires et traitements	1 005 502	1 022 153
Charges sociales	453 401	474 473
Dotations aux amortissements et aux provisions:		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (f)	161 240	128 379
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	24 171	38 225
Pour risques et charges: dotations aux provisions	0	0
Subvention accordés aux associations	445 920	425 128
Autres charges	0	
Total des charges d'exploitation (II)	3 460 019	3 520 627
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	21 370	17 144
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun:		
Bénéfice ou perte transférée III	0	0
Pertes ou bénéfices transféré IV	0	0
Produits financiers:		
De participation (3)	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	0	0
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 985	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 279	
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 657	3 491
Total Produits Financiers (V)	11 921	3 491
Charges financières:		
Dotations aux amortissements et provisions	0	11 000
Intérêts et charges assimilées (4)	11 000	0
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Total Charges Financières (VI)	11 000	11 000
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	921	-7 508
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	22 291	9 636

Produits exceptionnels:		
Sur opérations de gestion	8 384	0
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	0
Total Produits exceptionnels (VII)	8 384	0
Charges exceptionnelles:		
Sur opérations de gestion	12 314	11
Sur opérations en capital	0	0
Total Charges exceptionnelles (VIII)	12 314	11
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-3 930	-11
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Engagements à réaliser sur ressources affectés	10 000	5 000
Impôts sur les bénéfices (X)	0	0
Total des produits (I+III+V+VII)	3 501 695	3 541 263
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 493 334	3 536 638
Excédent ou perte	8 361	4 625
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

MAZARS - ACEA SA
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
RCS Lille B 326 637 204

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2012 sont établis conformément aux règlements 99.1 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et 99.03 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncé par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les comptes annuels respectent les principes de prudence, d'indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

1.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue de biens

• Installation générale	7 à 10 ans	Linéaire
• Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
• Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
• Marques	10 ans	Linéaire
• Logiciels spécifiques	5 ans	Linéaire
• Progiciels	5 ans	Linéaire

Depuis 2005, il est fait application des règlements CRC 2004-06 du 23/11/2004 relatif à la définition, comptabilisation et évaluation des actifs et CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations ne sont pas décomposables et la durée d'usage a été conservée comme durée d'utilité.

1.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

*

1.3 Fonds propres

Les fonds propres comprennent :

• Fonds associatifs au début de l'exercice :	2 571 497 €
• Résultat de l'exercice :	8 361 €
• Apport sans droit de reprise :	-
• Apport avec droit de reprise :	218 500 €

Fonds associatifs à la clôture de l'exercice **Soit 2 798 358 €**

1.4 Fonds dédiés

Conformément au Règlement 99 01 du CRC, les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » seront reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements pris par l'Association.

2. Compléments d'information relatifs au bilan

2.1 Immobilisations, amortissements et provisions

2.1.1 Tableau de variation des immobilisations

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeur Brute :				
Immobilisations incorporelles	695 178	260 190		955 468
Immobilisations incorporelles en cours	96 967	11 338	96 967	11 338
Immobilisations corporelles	91 060	5 543		96 603
Immobilisations financières	796 517	224 313	36 000	984 830
Total	1 679 722			2 048 239
Amortissements & provis.				
Immobilisations incorporelles	276 709	150 057		426 766
Immobilisations corporelles	35 904	11 182		47 086
Total net	312 613			479 563

2.1.2 Tableau des provisions

MAZARS - ACEA SA
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
RCS Lille B 326 637 204

Rubriques	Valeur au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Valeur à la fin de l'exercice
Provision pour dépréciation log Sidonie	5 710			5 710
Provision pour dépréciation des prêts	36 000		4 271	31 729
Provision pour dépréciations créances Asses	15 935	24 171		40 106
Provision pour dépréciations Autres créances	80 540			80 540
Total	138 185	24 171	4 271	158 085

2.2 Etat des créances et autres créances à la clôture de l'exercice

Etat des créances				
	Montant brut	A + 1 ans	A + 1 ans & - 5 ans	A + 5 ans
Créances sur les Ass. Entreprendre	518 169	518 169		
Créances sur les partenaires				
Factures à établir				
Autres créances	112 525	112 525		
Produits à recevoir	999 512	999 512		
Total	1 630 206	1 630 206		

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées au compte de résultat dès lors qu'elles sont acquises sur l'exercice, qu'elles soient ou non encaissées à la date de clôture de l'exercice.

2.3 Etat des dettes à la clôture

Etat des dettes				
	Montant brut	A +/- 1 an	A + 1 an et - de 5 ans	A + de 5 ans
Dettes fournisseurs :	370 651	370 651		
Autres dettes	241 950	241 950		
Dettes sociales et fiscales	295 290	295 290		
Produits constatés d'avance	16 667	16 667		
Total	924 557			

2.4 Compte de régularisation actif et passif

ACTIF		
Produits à recevoir		999 512
CDC 2009 EF Corse	6 000	
FSE 2010	350 000	
FSE 2011	446 000	
Acpte FSE 2011-2013	-264 352	
FSE 2012	450 000	
ADEME conv 21181C0061	11 865	
PASSIF		
Factures à recevoir		56 665
Charges à payer (personnel & charges)		295 290

3. Compléments d'information relatifs au compte de résultat

3.1 Ventilations des subventions acquises par financeur

Les subventions acquises au titre de l'exercice 2012 s'élèvent à 2 179 564 € et se décomposent de la façon suivante :

Subvention de Fonctionnement	
CDC	790 000
DGCIS	60 000
Participations diverses	179 564
Fondation Entreprendre	700 000
FSE	450 000
TOTAL	2 179 564

3.2 Ventilations de l'effectif salarié de l'association

Cadre : 13
Etam : 7

3.3 Droits individuels à la formation (DIF)

Les droits acquis par les salariés au 31/12/2012 s'élèvent à 256 heures

Le solde des heures non utilisées s'élève à 1 268 heures

3.4 Engagements pris en matière de retraite

Les droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, calculée avec une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de 67 ans et avec un taux d'actualisation de 2.96% s'élèvent à 18 989 € au 31/12/2012.

Ce montant n'est pas comptabilisé.

3.5 Informations concernant les contributions volontaires en nature (bénévolats, mise à disposition....)

Prestations : Bénévolats Montant : 558 600,00 €

Le bénévolat a été valorisé sur la base d'un forfait horaire de 150 €.

MAZARS - ACEA SA
28, rue du Carrousel - 59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 47 27 00 - Fax : 03 20 67 53 40
RCS Lille B 326 637 204

Association
RESEAU ENTREPRENDRE

24 Avenue Gustave Delory
59100 ROUBAIX

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

*Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation
des comptes de l'exercice clos le 31/12/2012*

Association RESEAU ENTREPRENDRE
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Aux membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

1. Convention avec Réseau Entreprendre Martinique.

Objet : Avance de trésorerie nécessaire au lancement de Réseau Entreprendre Martinique dans l'attente des versements des financements attendus, remboursable au plus tard le 31 décembre 2012.

Montant pour l'exercice : 7 500 €.

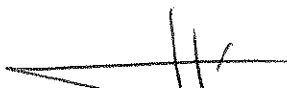
2. Convention avec Réseau Entreprendre Guadeloupe.

Objet : Avance de trésorerie nécessaire au lancement de Réseau Entreprendre Martinique dans l'attente des versements des financements attendus, remboursable au plus tard le 31 décembre 2012.

Montant pour l'exercice : 10 000 €.

Fait à Villeneuve d'Ascq,
Le 27 mars 2013.

Pour Mazars aCéa


Christophe SEGARD
Associé